

CONTEXTE ÉCONOMIQUE : ATTENTION AUX CONCLUSIONS HÂTIVES !

Depuis quelques semaines, les médias relaient des menaces de suppressions massives d'emplois associatifs annoncées par un groupe d'associations. Le Collectif des associations citoyennes (CAC) a déjà réussi son pari : faire le *buzz* ! Même au mépris de la réalité et de l'intérêt des associations et de leurs salariés, qu'il prétend justement défendre. Et quitte à créer des sentiments de panique là où l'inquiétude est déjà légitimement forte. Il y a deux ans, le CAC avait annoncé une suppression de 30 000 à 40 000 emplois en 2014 qui ne s'est jamais réalisée. Les associations continuent de créer des emplois, peu – et beaucoup moins qu'avant – mais elles en créent. Le CAC parierait-il sur la capacité d'oubli collective pour renouveler une opération médiatiquement efficace ?

Si tout peut arriver demain, rien ne permet aujourd'hui de dire que le secteur associatif est en passe de perdre 260 000 emplois dans les quatre prochaines années. Et pour faire une telle annonce, avec tout ce qu'elle implique de conséquences sur l'image du secteur et de son avenir, encore faut-il raisonner sur des bases sérieuses. Les affirmations sur lesquelles s'appuie le CAC pour parvenir à un tel chiffre sont plus que discutables. Ainsi, le plan d'économies de 50 milliards d'euros annoncé en cacherait en réalité 100 milliards !...

Les associations rencontrent aujourd'hui des difficultés importantes, liées à la fois à la contraction de nombreux financements publics et à la mise en concurrence, alors même qu'elles doivent affronter l'augmentation des besoins de solidarité issus de la crise. Ces difficultés ont de fortes

chances de s'accroître dans les années à venir. Alerter les acteurs sur les difficultés que rencontrent aujourd'hui les associations est une œuvre utile. Mais la fin ne justifie pas les moyens et lancer tous azimuts des chiffres qui défient toute vraisemblance, construits à partir de calculs partiels et rapides et de raisonnements caricaturaux, n'aide pas les associations. Bien au contraire. En brouillant, tout d'abord, la connaissance de la réalité chiffrée qu'en ont maintenant les acteurs et qui a nécessité de nombreux efforts de tous. En empêchant, ensuite, de poser les bonnes questions : où le secteur perd-il des emplois ? Où en crée-t-il ? Dans quels types d'associations disparaissent et apparaissent des emplois ? Quels types d'emplois sont concernés ? Comment améliorer la qualité des emplois associatifs ?

Affirmer que le secteur associatif est en passe de perdre plus de 14 % de ses effectifs, c'est jeter le doute sur la viabilité des associations et leur capacité à agir dans la durée. C'est aussi conduire les acteurs à faire certains choix. Devant de telles perspectives, les associations ne seront-elles pas plus réticentes à recruter ? Les financeurs publics ou privés ne seront-ils pas incités à adopter un principe de précaution en solvabilisant directement les usagers ou en soutenant d'autres structures que les associations, telles que les entreprises ? Ce qui, à coup sûr, aggravera encore la situation des associations. Il s'agirait alors d'une prophétie auto-réalisatrice bien dangereuse... Est-ce vraiment la bonne piste ? ■

“ Affirmer que le secteur associatif est en passe de perdre plus de 14 % de ses effectifs, c'est jeter le doute sur la viabilité des associations et leur capacité à agir dans la durée ”



BIO EXPRESS



Parution de *Le Paysage associatif français. Mesures et évolutions*,
Éditions Juris / Dalloz 2007 et 2013
Chercheuse au Centre d'économie de la Sorbonne,
laboratoire mixte CNRS (UMR n° 8174) – université Paris 1 depuis 2006
Membre de l'Association pour le développement des données
sur l'économie sociale (Addes) depuis 1989

VIVIANE
TCHERNONOG

ÉCONOMISTE ET CHERCHEUSE AU CENTRE D'ÉCONOMIE
DE LA SORBONNE, UNIVERSITÉ PARIS 1 – PANTHÉON-SORBONNE